

PACTE MONDIAL DE L'ONU  
Communication sur le progrès 2009  
ALBERT VIEILLE SAS

**Information générales sur la société**

Raison sociale	ALBERT VIEILLE SAS
Site internet	<a href="http://www.albertvieille.com">www.albertvieille.com</a>
Nom et titre du plus haut responsable de la société	Georges FERRANDO Président-Directeur Général
Nom, titre et coordonnées de la personne responsable des contacts	Véronique Bance Responsable de la Communication <a href="mailto:vbance@albertvieille.com">vbance@albertvieille.com</a>

La société ALBERT VIEILLE SAS est une entreprise familiale fondée il y a 80 ans dans la région de Grasse. Elle produit et distribue des matières premières aromatiques naturelles pour l'industrie cosmétique, alimentaire, la parfumerie et l'aromathérapie. Sa politique est historiquement la promotion des produits purs et naturels.

**Renouvellement de l'engagement du Président envers les 10 principes du Pacte Mondial**

Georges Ferrando, Président-Directeur Général, est personnellement convaincu de notre responsabilité dans la préservation de l'environnement comme du nécessaire respect de principes éthiques dans les relations professionnelles et commerciales. Cette conviction s'est formalisée par la mise en place en 2008 d'une démarche de développement durable au sein de l'entreprise Albert Vieille.

Il renouvelle son engagement à appliquer et soutenir les principes du Pacte Mondial, pour lui-même et ses collaborateurs, à la mesure de sa sphère d'influence et avec la modestie qu'implique une telle démarche.

**Communication sur le progrès**

La production de matières premières aromatiques naturelles fait de l'environnement et de la biodiversité des domaines d'impact majeurs pour notre activité.

Le principe n° 8, visant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement, et le principe n° 9, qui favorise la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, sont deux axes prioritaires pour l'entreprise Albert Vieille.

C'est dans cet esprit que nous pouvons citer deux initiatives menées en 2008.

**Culture d'immortelle corse**

La première est un partenariat contractuel signé avec un producteur corse et la société Essences Naturelles Corses pour développer la culture biologique de l'immortelle (*helichrysum italicum*).

Cette plante, très utilisée en aromathérapie et en cosmétique, fait partie des espèces à protéger. La mise en culture permet non seulement de préserver la flore sauvage, mais de maintenir une population importante de cette espèce.

Le mode de culture biologique a été choisi pour le respect de ses pratiques au regard de l'environnement.

Le pré-financement des cultures et l'engagement pris par la société Albert Vieille vis-à-vis de l'agriculteur favorise son initiative d'adopter et de perfectionner des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement.

La première parcelle, plantée en 2007 sur 3 ha, a permis la production de 19 litres d'huile essentielle d'immortelle en 2009.

Cette année, une surface supplémentaire de 5 ha sera pré-financée pour de nouvelles plantations.

### **Etude de plantes au Burkina Faso**

Le projet agro-industriel entrepris au Burkina Faso a pour objet l'étude et la mise en valeur de plantes africaines non exploitées, pour le développement d'une production d'huiles essentielles.

Il est mené avec l'IRSAT, Université de Ouagadougou, et en collaboration avec l'université de Montpellier.

Ce projet fait l'objet d'un transfert d'informations, de techniques et de matériel, pour un investissement global en 2007-2008 de 30 000 euros pour la société Albert Vieille.

Après l'étude botanique, l'identification des sites et l'analyse des propriétés organoleptiques d'une pré-sélection de 14 plantes africaines, les essais de distillation ont été menés sur le site.

Un foyer amélioré a été mis au point pour diminuer la consommation de bois.

Après évaluation des possibilités de production, 5 plantes sont retenues comme point de départ d'une production artisanale, qui sera mise en oeuvre et exploitée de façon autonome par les structures du Burkina Faso, avec mise en culture ou récolte raisonnée, puis distillation à la vapeur d'eau.